

Circulation

◆ En ville, beaucoup de places pour handicapés mais...



◆ Devant la salle Patenôtre, le trottoir est trop haut devant la place handicapée.

Jean-Michel Royère a été agréablement surpris par le nombre important de places de stationnement pour les personnes handicapées existant dans tous les quartiers de la ville. «C'est un bon point important pour la ville mais des améliorations peuvent être faites. Souvent, les rebords des trottoirs au bord de ces places sont trop hauts pour les roues d'un fauteuil. Par ailleurs, les reliefs pour les pieds des malvoyants sont trop près de la chaussée alors qu'ils doivent être à 50 cm.»



◆ Les signaux pédestres pour malvoyants sont souvent trop près de la route.

Accessibilité : la ville bien notée

HANDICAPÉ depuis l'âge de 2 ans et demi suite à la polyo, Jean-Michel Royère milite bénévolement au sein de l'association "Mobilité réduite" pour l'accessibilité des équipements. Il explique : «La loi de 2005 dit que tout doit être accessible en 2015. Aussi, notre association mène des enquêtes dans des villes, pour vérifier s'il y a accessibilité ou non. Après l'étude, nous donnons des "félicitations", un "peut mieux faire" ou un "carton rouge"».

Le jeudi 14 octobre, Jean-Michel Royère a ainsi passé l'après-midi à Rambouillet et nous étonne avec lui pendant son enquête. Il a tout noté suivant des critères précis : stationnement ou non pour personnes handicapées, accès au trottoir, cheminement, ascenseur, toilettes, etc...

La visite a débuté à la maison commune, la mairie. Il y a des places de stationnement pour handicapés sur le parking. Le cheminement se fait par le côté rue De-Gaulle. Mais la pente est un peu trop forte : 8% au lieu de 5% (on sait qu'elle doit être revue dans le cadre du plan Fisac qui va reprendre la place Marie-Roux). «À l'intérieur de la mairie, le cheminement peut se faire et les ascenseurs fonctionnent bien. Les toilettes sont aussi conçues pour des personnes handicapées.»

À côté, l'office de tourisme n'est

pas accessible mais il y a une sonnette d'appel signalée. Devant le conservatoire communal, l'enquêteur remarque la place pour handicapés. Devant la salle Patenôtre, les places pour handicapés ne sont pas dessinées mais l'équipement est accessible et adapté, sanitaires inclus.

Au commissariat de la police nationale, l'accessibilité est bonne, seule la sonnette est un peu haute. Au poste de la police municipale, rue du Village, il y a accessibilité aussi.

À la piscine communautaire des Fontaines, ça baigne aussi : places de parking, parcours signalisés et accès au rez-de-chaussée sont faciles. La Maison sociale (ex CCAS), rue Gautherin est accessible aussi et l'ascenseur fonctionne bien. Un peu plus loin, la médiathèque Florian est accessible également, à l'extérieur comme à l'intérieur.

A l'issue de la visite, Jean-Michel Royère (qui n'a pas eu le temps de passer au Nickel, que nous savons accessible), a constaté : «On voit que la ville fait de vrais efforts pour l'accessibilité. Il y a une volonté et on sait qu'un élu est en fauteuil. Il y a encore des améliorations à faire. Mais le vrai problème vient de services publics importants, dont les ascenseurs ne fonctionnent pas.» (lire ci-dessous).

B. Delattre



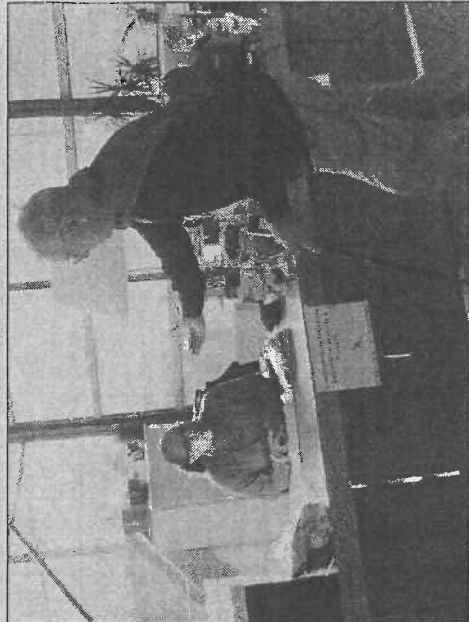
◆ À la Maison sociale, rue Gautherin, la place de stationnement est proche et l'ascenseur fonctionne bien.



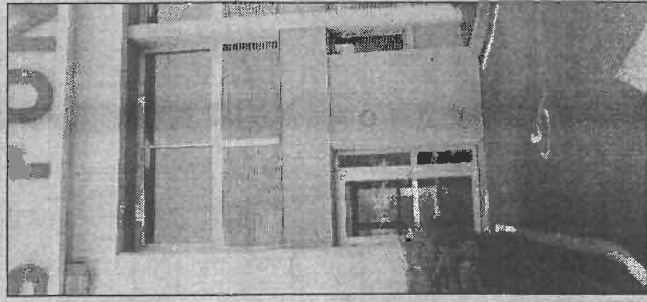
◆ La mairie est bien accessible pour les personnes en fauteuil mais la pente est actuellement trop forte.



◆ Ci-contre, en mairie, les toilettes sont bien conformes pour handicapés, avec la barre pour se relever.



◆ Le commissariat de police est bien accessible en fauteuil et le guichet d'accueil est à la bonne hauteur.



◆ À la piscine communautaire, le parcours pour handicapés est bien signalé.